

PAROLE DE PROS



La coopérative forestière d'Amiens et d'Arras et la coopérative Nord Seine Forêt ont fusionné en 2018. La nouvelle entité NSF2A développe ses activités dans les trois régions de Normandie, Hauts-de-France et Ile-de-France. Elle regroupe 3500 forestiers et commercialise 160.000 m³ de bois : 3/4 feuillus et 1/4 résineux sur les marchés régionaux, nationaux, européens et internationaux. Fabien LAMOUR, le nouveau responsable d'agence du site d'Amiens nous explique l'importance de PEFC au sein de la coopérative.

Pourquoi avoir choisi d'entrer dans la démarche PEFC ?

En tant que gestionnaire, nous partageons forcément les valeurs de gestion durable, diffusées par PEFC. Il était naturel d'accompagner le développement de cette démarche, c'est pourquoi sommes certifiés PEFC depuis 2008. Cet engagement se traduit par la volonté de donner satisfaction à nos adhérents et clients, et de travailler continuellement à l'amélioration de nos prestations tout en préservant l'environnement. Avec la certification PEFC, nos adhérents sont reconnus comme des acteurs responsables de la gestion durable des forêts françaises. En adhérant à PEFC, ils bénéficient de nouveaux débouchés pour mieux vendre leur bois.

Qu'implique la mise en œuvre de cette démarche ?

Aujourd'hui, la coopérative et l'agence d'Amiens est certifié PEFC Gestion durable. Au travers de cette certification, nous nous sommes engagés à respecter le cahier des charges PEFC sur l'ensemble de nos chantiers. Reconnue auprès de PEFC, cette démarche nous permet d'accompagner les propriétaires dans leur propre certification et dans la réalisation concrète de leurs projets. Ils ont la garantie que nous veillons à respecter les sols, les arbres d'avenir... pour assurer une gestion durable de leur patrimoine.

Nous sommes également « certifié chaîne de contrôle » ; cela permet d'assurer la traçabilité des bois PEFC au sein de la coopérative et c'est ce qui nous permet de vendre des lots de bois PEFC. Nous sommes référencés et reconnus dans notre capacité à couper, transporter et vendre du bois issu de forêt gérée durablement.

Certains de vos clients exigent-ils la certification PEFC ?

Oui, de plus en plus, aussi bien sur les marchés feuillus, résineux ou peupliers et pour toutes les qualités ! La demande concerne nos clients/transformateurs français et européens mais également nos clients du grand export. Fort heureusement, la majorité de nos adhérents sont déjà impliqués dans la démarche PEFC. Cela permet de répondre à la demande locale et mondiale. Mais la demande croissante nécessite une implication de plus en plus grande de tous les acteurs.

PEFC partage nos valeurs en étant au plus proche des propriétaires forestiers adhérents. PEFC les accompagne dans leur démarche de certification afin de mettre en œuvre leur engagement.

Il ne s'agit pas seulement d'apposer une marque sur un produit, c'est aussi l'occasion d'échanger entre acteurs de la filière bois sur les enjeux de la forêt. C'est un moyen d'agir concrètement et de construire ensemble.

** Responsabilité Sociétale des Entreprises*

Vos clients sont-ils sensibles à la gestion durable de la forêt ?

De plus en plus de clients sont demandeurs de produits garantissant le respect des règles de traçabilité, notamment pour leurs achats de produits contenant du bois. Cela leur permet de savoir d'où vient le produit qu'ils souhaitent acquérir.